



abus de pouvoir et non controle appareils "médicaux"

Par **patoch28**, le **04/09/2011** à **14:12**

bonjour

je suis suivi a distance par un appareil"médical" depuis maintenant plus de 40 ans,je le sais depuis 1986 d'ou il s'est fait entendre par certainement un synthétiseur vocal.Cet appareil a été programmé pour faire le contraire de ce que je veux,pour vous citez quelques exemples il m'a marié avec une femme que je n'aimais pas,il m'enlève mes sens,ma mémoire,ma réflexion pour arriver a ses fins,un autre exemple, je suis chauffeur poids lourd,il m'est arrivé que des ennuis,il est capable de retenir mon sommeil pendant plusieurs nuits, puis de m'endormir au volant d'un 44 tonnes même après avoir essayer de me reposer,il m'a fait griller une priorité,ma voiture a 8000€ de réparation, je n'ai jamais pu la réparer, car évidemment les accidents succésifs,m'ont privés d'emplois,j'étais expulsé de mes logements,bien sur il n'est pas question que je paye les arriérées.J'ai déposé plusieurs plaintes auprès du TGI de chartres,soit ils ne répondent pas,soit ils ne sont pas compétants,que puis-je faire? attendent-t'ils qu'il y ait des morts sur la route?

Par **Domil**, le **04/09/2011** à **14:52**

Aller voir d'urgence un psychiatre pour soigner votre schizophrénie

Par **patoch28**, le **04/09/2011** à **15:23**

on ne répond pas sans savoir membre de litres de vins
à Domilcon

Par **Domil**, le **04/09/2011** à **15:53**

Ok, là ce n'est pas le psy, c'est l'alcoologue